Projet de la gare Viger Doc. 2.9.2



Système de gestion des décisions des instances Intervention ADDENDA - Infrastructures / transport et environnement , Direction des transports

Numéro de dossier :	1074400052
Unité administrative responsable	Arrondissement Ville-Marie , Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises , Division de l'urbanisme
Objet	Adopter un règlement sur la démolition, la transformation, la construction et l'occupation de bâtiments sur le site de l'ancienne Gare-Hôtel Viger, délimité par les rues Saint-Antoine Est, Saint-Christophe, Notre-Dame Est et Berri, en vertu des paragraphes 3 et 5 de l'article 89 de la Charte de la Ville de Montréal, ainsi qu'un règlement modifiant le Plan d'urbanisme de Montréal.

Sens de l'intervention

Avis favorable avec commentaires

*****Commentaires

Les changements apportés au projet ne modifient pas notre intervention précédente.

Numéro de certificat (ou note)

Responsable de l'intervention

Philip ONESON

Ingénieur - préposé à la planification

et

Robert Kahle, ing. Chef de division

Division de la sécurité et de l'aménagement du

réseau artériel

Tél.: 514 872-8397 P. Oneson 514 872-5977 R. Kahle

514 872-9458 fax Date: 2007-09-13 Endossé par:

Marc BLANCHET

Directeur

Direction des transports

Benoît Champagne

en remplacement de Marc Blanchet

Tél.:514 872-2855

Date d'endossement: 2007-09-13